



A Crucetta

Bulletin de la Tradition Catholique en Corse

"CREDO IN SANCTAM ECCLESIAM"

Quand la justice instruit un dossier contre un criminel, l'enquête à charge doit établir les faits incriminés. Dans l'affaire *Fourniret* par exemple, la gendarmerie s'est acharnée à retrouver le corps de chaque victime pour lui imputer chaque crime. Mais il ne serait jamais venu à l'esprit de personne d'établir, en plus, une projection statistique de victimes potentielles. Simple question de justice !

Pourtant, c'est ce que réalise le rapport Sauvé concernant la pédocriminalité dans l'Eglise. Pour la période de 1950 à 2020, les membres de la Commission ont auditionné 243 victimes, ils ont traité 2819 courriers de méfaits subis et ont mené une enquête sur la base de 1628 cas concrets. Ils ont donc été au contact de 4690 faits avérés. A partir de là, il est annoncé 216 000 victimes potentielles pour les prêtres et religieux et 114 000 pour les laïcs au service de l'Eglise. Pourquoi une telle distorsion dans les chiffres ?

La réponse est peut-être dans la campagne médiatique qui assène des mesures réformatrices pour l'Eglise. Le monde, pourtant grand pourvoyeur de toutes les déviations morales, se transforme en accusateur impitoyable. Il devient ce cen-

seur catégorique qui demande maintenant des comptes, y compris sur le secret de la confession. Celui-ci ne lui sera absolument pas dévoilé, car il scelle une science de droit divin impossible à partager avec qui que ce soit. Mais la mise en cause en est faite une nouvelle fois pour mieux saper la confiance envers l'Eglise.

Dans l'Eglise même, il s'en trouve pour hurler avec les loups. Le phénomène est déclaré « systémique ». Entendez : il faut impérativement revoir le système trop clérical. Oublierait-on l'Esprit qui anime ce système ? Cet Esprit est Saint, qui a conçu son Eglise à son image : « je crois que l'Eglise est sainte », professons-nous. Elle a la capacité d'engendrer des saints, parce que c'est sa mission propre.

C'est pourquoi nous pleurons avec les victimes, nous les soutenons et les aidons. Nous expions aussi pour tous ces crimes. Mais, par-dessus tout, nous renouvelons notre détermination à vivre de la sainteté que Dieu nous a octroyée par sa grâce. C'est la meilleure réponse à donner au rapport Sauvé : revenir à ce que nous sommes vraiment, à ce qui fait l'essence de notre religion... grâce à Dieu.

Abbé Hervé Mercury.

MON PETIT DOIGT M'A DIT



Comme chaque année, du 31 août au 7 septembre, la neuvaine de préparation à la Nativité de la Vierge Marie a été célébrée à la chapelle Notre-Dame de Lorette. Chaque jour, à 17 h 30, quelques fidèles se sont réunis autour de Prete Mercury pour la récitation du chapelet et les litanies de la Vierge Marie.

A chaque Messe, une petite homélie a précisé la nature des privilèges de Marie. Sa Conception Immaculée signifie que Marie a été préservée du péché originel ou, pour mieux dire, qu'elle a été conçue dans la grâce divine. Dès le premier instant de son existence, la vie de Dieu a coulé dans ses veines.

C'est pourquoi le nom de Marie, médité le mercredi 1^{er} septembre, est digne d'un honneur particulier. Il désigne la seule personne dans toute l'histoire de l'humanité qui a été remplie de grâce dès le premier instant de son existence.

Aussi, rien d'étonnant que, encore enfant, la Vierge se soit présentée d'elle-même au temple. Dans ce lieu, la présence de Dieu était palpable, au sein du sanctuaire, dans le Saint des Saints. Marie y a été élevée, éduquée et instruite. Elle y a appris le service du culte avec soin et profonde joie.

Vendredi 3 septembre, la Messe nous rappelait l'événement de l'Annonciation. L'archange Gabriel est envoyé auprès de Marie pour lui communiquer sa mission : elle deviendra la mère du Messie, la mère de Dieu. Au moment du Fiat, préparé par la conception de Marie dans la grâce et sa fidélité constante dans sa vie, la deuxième personne de la Sainte Trinité prend la nature humaine en son sein. L'œuvre du salut des âmes aborde sa dernière phase.

Il y avait donc lieu de méditer sur le privilège royal de Marie. Marie est reine. Elle l'est sur les anges, elle l'est sur les hommes. Elle a été placée au-dessus de toute créature, parce qu'elle est la mère de Celui qui soutient toutes les créatures dans leur existence. La royauté de Marie est un retour naturel de sa maternité.

Le dimanche 5 septembre, les exercices de la neuvaine ont eu lieu après la messe dominicale. L'abbé Mercury a exposé le Saint sacrement et la communauté a récité une dizaine de chapelet et les litanies de la vierge Marie. Qu'elle vienne en aide à chacun par son efficace intercession !

Le lendemain, la messe était celle de Notre-Dame médiatrice de toute grâce. Il est une vérité commune dans l'église que toutes les grâces répandues dans le monde par Dieu passent nécessairement par les mains de la vierge Marie. Il s'agit là d'une conséquence de la royauté universelle. Jésus veut que tout don divin soit reçu par l'intermédiaire de sa mère. Aimons donc nous adresser à elle dans nos prières...

La veille de la fête de la Nativité, la liturgie a mis sous nos yeux les sept souffrances principales qui ont moralement transpercé le cœur de Marie. Notre-Dame des sept douleurs nous apprend porter notre croix avec courage et générosité. En tant que mère de Dieu, il fallait qu'elle éprouve les plus grandes souffrances et qu'elle les unisse au sacrifice rédempteur du Christ. Elle n'a pas le rôle principal dans la rédemption, mais elle collabore avec force à l'œuvre de notre rédemption.

MON PETIT DOIGT M'A DIT



Enfin, le 8 septembre, la messe de la nativité a été célébrée avec faste à 18 heures. Les fidèles étaient au rendez-vous. La statue de la vierge enfant portée par Sainte Anne a été mise à l'honneur dans le chœur. Malheureusement, en raison des mesures sanitaires, la procession n'a pas pu avoir lieu. Toutefois, quatre hommes ont porté la statue devant la chapelle afin que Marie bénisse la ville en ses quatre points cardinaux.



Le lundi 13 septembre, notre desservant s'est rendu à Bastia où il a célébré la messe mensuelle à la chapelle de l'Annonciade. Il s'agissait d'une reprise de celle du dimanche puisqu'il n'y avait pas de Saint à honorer ce jour-là. Une fois la célébration terminée, Ange Falcucci a entendu parler d'une collecte pour le logement de notre desservant à l'hôtel. Il a



alors proposé de mettre son appartement à disposition lors de ses passages. Après la messe du lendemain, il a tenu à montrer son installation. Il s'agit d'un deux-pièces au sein de la Maison Romieu qui donne sur le Vieux-Port. L'endroit est magnifique. Merci à notre bon Ange !...



Jeudi 23 septembre, l'abbé Mercury a enterré Mme Colette Daydé, née Seta, à Coggia, dans son village natal. La Messe a eu lieu à 15 h 30 en présence de la famille. Colette est décédée des suites d'une longue maladie à Poitiers à l'âge de 91 ans. Elle a lutté avec courage au cours des derniers mois particulièrement éprouvants et est partie munie des sacrements de la Sainte Eglise. Nous assurons la famille de nos prières. Requiescat in pace !...



Le mardi 28 septembre, l'équipe des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens (EDC) s'est réunie au Sacré-Cœur pour étudier *le rapport entre vérité et justice dans la vie professionnelle*. L'abbé Mercury

avait choisi pour thème de méditation le passage suivant de l'évangile de saint Matthieu 17, 24-27 : « lorsqu'ils furent arrivés à Capharnaüm, ceux qui recueillaient les didrachmes s'approchèrent de Pierre et dirent : « Votre Maître ne paie-t-il pas les didrachmes ? » Il dit : « Si ». Et quand il entra dans la maison, Jésus le prévint disant : « que t'en semble, Simon ? De qui les rois de la terre perçoivent-ils taxes ou impôt ? De leurs fils ou des étrangers ? » Comme Pierre disait : « des étrangers », Jésus lui dit :

« les fils en sont donc exempts. Mais pour ne pas les scandaliser, va à la mer, jette l'hameçon, tire le premier poisson qui montera ; puis, lui ouvrant la bouche, tu y trouveras un statère ; prends-le et donne-le-leur pour moi et pour toi. »

Les didrachmes étaient un impôt par tête destiné au bon fonctionnement du Temple. Les enfants de la famille royale en étaient exempts. Mais Jésus, descendant de David, ne veut pas faire prévaloir son privilège qui pourrait lui être contesté. Il avait déjà payé l'année précédente. Il paie maintenant ce qui lui est réclamé pour éviter de scandaliser. Il donne un statère, c'est-à-dire deux didrachmes, l'équivalent de son impôt personnel et de celui de Pierre. Cette pièce est trouvée dans la bouche d'un poisson, tel l'*hémichromis sacra*, vulgairement le poisson de saint Pierre, qui avale des petits cailloux, ici un statère. Notre Sauveur nous apprend à compter sur la Providence dans les choses temporelles et financières. Il nous montre aussi l'importance de ne pas choquer ceux qui récoltent les impôts et de se soumettre, autant que faire se peut, aux lois institutionnelles qui aident l'Église dans son œuvre apostolique.



La venue de l'abbé Mercury prévue les 5 et 6 octobre a été reportée aux 11 et 12 en raison de fortes intempéries sur la région de Bastia. Le lundi 11, la Messe a célébré le privilège de la maternité divine chez Marie. Une créature a été appelée à être réellement la mère de son Dieu. Cette vérité fondamentale de notre profession catholique a été précisée par le Concile d'Ephèse en 431. Il est la conséquence de l'affirmation

que Jésus-Christ est la deuxième personne de la Sainte Trinité qui a pris chair dans les entrailles de la Vierge. Jésus, c'est Dieu même assumant une nature humaine comme la nôtre, hormis le péché.

Le mardi 12 octobre, la Messe était célébrée à Bastia à 7 h 30. Le soir, l'abbé Mercury rentrait sur Ajaccio où il reprenait, de 19 h 30 à 20 h 30 au Sacré-Cœur, l'enseignement sur le Saint Evangile de Marc, déjà dispensé la veille à Bastia. Marc, ou plutôt Jean-Marc, était le cousin de Barnabé et le fils spirituel de Pierre. Il a accompagné saint Paul dans sa première pérégrination, mais un désaccord les a séparés ultérieurement. Il est à nouveau présent aux côtés de Pierre et de Paul à Rome lors de leur emprisonnement. C'est là qu'il aurait écrit son évangile à partir des prédications de Pierre. Sa date de rédaction fait l'objet de débats, les uns y voyant une sorte de « reportage » des actions de Jésus, les autres une conséquence de la foi subjective des Apôtres, lentement mûrie en communauté...



Le 22 octobre, les EDC-Ajaccio se sont réunis au Sacré-Cœur pour la deuxième séance sur *la vérité et la justice dans la vie professionnelle*.

Le texte choisi était tiré de Rom. 13, 5-8 : « il est nécessaire d'être soumis, non seulement par crainte du châtement, mais aussi par motif de conscience. C'est aussi pour cette raison que vous payez les impôts ; car les magistrats sont des ministres de Dieu, entièrement appliqués à cette fonction. Rendez à tous ce qui leur est

dû : à qui l'impôt, l'impôt ; à qui le tribut, le tribut ; à qui la crainte, la crainte ; à qui l'honneur, l'honneur. Ne soyez en dette avec personne, si ce n'est de l'amour mutuel ; car celui qui aime son prochain a accompli la loi ».

Saint Paul ne veut connaître l'Autorité que sous l'angle du bien, car elle vient de Dieu. C'est pourquoi, en tout ce qu'elle ordonne conformément à ses prérogatives, l'obéissance est de rigueur. Quand elle ne respecte pas les proportions de la justice, il est possible de ne pas obéir. En ce qui concerne les impôts, il est moralement autorisé de récupérer, autant que faire se peut, ce qui est prélevé de manière abusive. L'Apôtre en appelle à la conscience de chacun pour que soit respectée la justice selon la vérité du droit.



Du 25 au 29 octobre, l'abbé Mercury a suivi la retraite sacerdotale prêchée au couvent Saint-Hyacinthe par Mgr Bustillo, notre nouvel évêque. Comme il n'y a pas d'installation au couvent qui permette de célébrer correctement le rite tridentin, il a célébré la Messe à l'Annonciade du lundi au vendredi. Une vingtaine de personnes ont profité de l'opportunité pour participer à ce rite dont elles sont si souvent privées.

Sainteté et Catéchisme de l'Eglise catholique (CEC)

CEC 823 : L'Église est aux yeux de la foi indéfectiblement sainte. En effet le Christ, Fils de Dieu, qui, avec le Père et l'Esprit, est proclamé seul Saint, a aimé l'Église comme son épouse, il s'est livré pour elle afin de la sanctifier, il se l'est unie comme son Corps et l'a comblée du don de l'Esprit Saint pour la gloire de Dieu. L'Église est donc le Peuple saint de Dieu, et ses membres sont appelés saints.

CEC 824 : L'Église, unie au Christ, est sanctifiée par Lui; par Lui et en Lui elle devient aussi sanctifiante. Toutes les œuvres de l'Église tendent comme à leur fin, à la sanctification des hommes dans le Christ et à la glorification de Dieu. C'est dans l'Église qu'est déposée la plénitude des moyens de salut. C'est en elle que nous acquérons la sainteté par la grâce de Dieu.

CEC 825 : Sur terre, l'Église est parée d'une sainteté véritable, bien qu'imparfaite. En ses membres, la sainteté parfaite est encore à acquérir : Pourvue de moyens salutaires d'une telle abondance et d'une telle grandeur, tous ceux qui croient au Christ, quels que soient leur condition et leur état de vie, sont appelés par Dieu chacun dans sa route, à une sainteté dont la perfection est celle même du Père ».

CEC 829 : En la personne de la bienheureuse Vierge l'Église atteint déjà à la perfection qui la fait sans tache ni ride. Les fidèles du Christ, eux, sont encore tendus dans leur effort pour croître en sainteté par la victoire sur le péché : c'est pourquoi ils lèvent leurs yeux vers Marie : en elle, l'Église est déjà la toute sainte.





DEVENIR DISCIPLE DE JESUS CHRIST

selon le Saint Evangile de Marc

	<u>AJACCIO</u>	<u>BASTIA</u>
<i>Marc et son évangile : un fourre-tout ou un écrit sur le mystère de la conversion ?</i>	Mardi 12 octobre	Lundi 11 octobre
<i>Les injonctions au silence : pourquoi taire la messianité de Jésus ?</i>	Mardi 16 novembre	Lundi 22 novembre
<i>L'extension du Royaume, l'incompréhension des disciples et le sourd-bègue</i>	Mardi 14 décembre	Lundi 20 décembre
<i>Le mystère du Règne de Dieu : divinité et souffrance du Messie</i>	Mardi 11 janvier	Lundi 17 janvier
<i>« Celui qui VEUT me suivre » : le possédé de Gérasa, les Apôtres, Bartimée... Et moi ?</i>	Mardi 8 février	Lundi 14 février
<i>Lumières et ombres : le chemin vers Jérusalem et les annonces de la Passion</i>	Mardi 8 mars	Lundi 14 mars
<i>Le temple, une maison de prière pour toutes les nations</i>	Mardi 5 avril	Lundi 11 avril
<i>L'épreuve dramatique de la Passion</i>	Mardi 10 mai	Lundi 16 mai
<i>Les Psaumes dans l'évangile de saint Marc</i>	Mardi 14 juin	Lundi 20 juin

A Ajaccio, nous vous attendons de 19 h 30 à 20 h 30 dans la grande salle du presbytère de l'église du Sacré-Cœur, 8 boulevard Sylvestre Marcaggi et à Bastia, de 19 h 00 à 20 h 00 dans la sacristie de la chapelle de l'Annonciade, chemin de l'Annonciade.

Pour joindre notre desservant sur l'île :

Par voie postale : P. Hervé Mercury, 8 Boulevard Sylvestre Marcaggi, Evêché CS 30306, 20181 Ajaccio Cedex 1.

Par téléphone : 06.08.18.15.64.

Par internet : contact.pretre@a-crucetta.fr.

APOSTOLAT - NOVEMBRE 2021

	<u>Ajaccio</u>	<u>Île-Rousse / Bastia</u>
Dimanche 31 Octobre : FÊTE DU CHRIST ROI	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 1^{er} : FÊTE DE TOUS LES SAINTS	17 h 30 : Messe	10 h 00 : Messe Île-Rousse
Mardi 2 : COMMÉMORATION DES DÉFUNTS	18 h 00 : Messe	
Mercredi 3 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Jeudi 4 : SAINT CHARLES BORROMÉE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 5 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Samedi 6 : DE LA SAINTE VIERGE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 7 : 24^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe Baptême de Raphaël Moura	11 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe Île-Rousse
Mercredi 10 : SAINT ANDRÉ AVELLIN	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 11 : SAINT MARTIN	18 h 00 : Messe	
Vendredi 12 : SAINT MARTIN I^{ER}	Baptême de Pia du Fayet 18 h 00 : Messe	
Samedi 13 : SAINT DIDACE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 14 : 25^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Mardi 16 : SAINTE GERTRUDE	19 h 30 : KT Marc	
Mercredi 17 : SAINT GRÉGOIRE LE THAUMATURGE	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 18 : DÉDICACE STS-PIERRE-ET PAUL	Pas de Messe	
Vendredi 19 : SAINTE ÉLISABETH DE HONGRIE	Pas de Messe	
Samedi 20 : SAINT FÉLIX DE VALOIS	18 h 00 : Messe	
Dimanche 21 : 26^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 22 : SAINTE CÉCILE		18 h 00 : Messe / KT Marc
Mardi 23 : SAINT CLÉMENT I^{ER}		7 h 30 : Messe
Mercredi 24 : SAINT JEAN DE LA CROIX	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 25 : SAINTE CATHERINE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 26 : SAINT SYLVESTRE	18 h 00 : Messe	
Samedi 27 : DE LA SAINTE VIERGE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 28 : 1^{ER} DIMANCHE DE L'AVENT	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse

ATTENTION AUX CHANGEMENTS D'HORAIRE
 LE 1^{ER} NOVEMBRE ET LE 26 DECEMBRE
 AINSI QUE LA MESSE A BASTIA LE DIMANCHE 7 NOVEMBRE A 11 H 00

APOSTOLAT - DECEMBRE 2018

	<u>Ajaccio</u>	<u>Île-Rousse / Bastia / Marcassu</u>
Mercredi 1^{er} : SAINTE BIBIANE	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 2 : SAINT FRANÇOIS XAVIER	18 h 00 : Messe	
Vendredi 3 : SAINT PIERRE CHRYSOLOGUE	18 h 00 : Messe	
Samedi 4 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 5 : 2^{ÈME} DIMANCHE DE L'AVEUT	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Mercredi 8 : IMMACULÉE CONCEPTION	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 9 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 10 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Samedi 11 : SAINT DAMASE I^{ER}	18 h 00 : Messe	
Dimanche 12 : 3^{ÈME} DIMANCHE DE L'AVEUT	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Mardi 14 : DE LA FÉRIE	19 h 30 : KT Marc	
Mercredi 15 : DES QUATRE-TEMPS	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 16 : SAINT EUSÈBE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 17 : DES QUATRE-TEMPS	18 h 00 : Messe	
Samedi 18 : DES QUATRE-TEMPS	18 h 00 : Messe	
Dimanche 19 : 4^{ÈME} DIMANCHE DE L'AVEUT	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 20 : DE LA FÉRIE		18 h 00 : Messe / KT Marc
Mardi 21 : SAINT THOMAS APÔTRE		7 h 30 : Messe Bastia
Mercredi 22 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Samedi 25 : NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR	23 h 30 : Messe Minuit 10 h 00 : Messe du jour	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Dimanche 26 : DIMANCHE DANS L'OCTAVE	16 h 30 : Messe	9 h 00 : Île-Rousse Paroisse
Jeudi 30 : DANS L'OCTAVE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 31 : DANS L'OCTAVE (RIGRAZIAMENTU)	18 h 00 : Messe et Salut	

- Ajaccio : Chapelle Notre-Dame de Lorette, chemin de Loreto
- Île-Rousse : Chapelle Notre-Dame de la Miséricorde, dite « des moines »
- Bastia : Chapelle de l'Annonciade

Tout don pour le ministère est à adresser à l'Association culturelle Santu Lisandru Sauli,
8 Boulevard Sylvestre Marcaggi, Evêché CS 30306, 20181 Ajaccio Cedex 1.
IBAN : FR26 3000 2028 1400 0007 1537 W20 BIC : CRLYFRPP

